

Chronique scolaire

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **39 (1910)**

Heft 5

PDF erstellt am: **13.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

personnel enseignant seront tout heureux de posséder le livre dont nous parlons et qui contribuera, sûrement, à l'enseignement du français dans nos écoles primaires et régionales et même secondaires.

A. PERRIARD.

III

Procédés de calcul rapide, par Félix Martel. (Librairie Armand Colin, Paris.)

Afin de faciliter aux instituteurs l'enseignement du calcul mental dans les écoles primaires et secondaires, l'auteur a réuni la plupart de ces artifices, de ces procédés ingénieux, qui facilitent la solution des problèmes de calcul, même les plus compliqués et les plus difficiles. C'est le moyen, souvent employé par les maîtres, pour faire travailler tous les élèves en même temps et pour forcer les traînants, les endormis à se dépêcher, à se dégourdir un peu vigoureusement, comme aussi, — d'un autre côté, — à engager les plus agiles à attendre un peu leurs condisciples.

En résumé, c'est surtout et avant tout le calcul rapide, expéditif que préconise l'auteur dans cet excellent manuel.

Il est recommandé aux instituteurs studieux et qui désirent réaliser de bons et rapides progrès dans leurs classes.

A. PERRIARD.



CHRONIQUE SCOLAIRE

Fribourg. — Dans sa séance du 18 février, le Conseil d'Etat a nommé professeur ordinaire à la Faculté des sciences de l'Université M. le Dr Albert Gockel, jusqu'ici professeur extraordinaire d'électro-chimie, de photochimie et d'astronomie; — et professeurs extraordinaires, à la Faculté des sciences M. le Dr Joseph Gyr pour l'enseignement de la chimie analytique et de la chimie alimentaire; — à la Faculté des lettres M. le Dr Eugène Dévaud, pour l'enseignement de la pédagogie générale.

Nous présentons à M. l'inspecteur scolaire Dévaud, membre de notre Comité de rédaction et collaborateur du *Bulletin*, nos sincères félicitations et nos meilleurs souhaits.

Saint-Gall. — Il y a quelques années le Conseil cantonal d'éducation — autorité surveillante de toutes les institutions d'instruction, élue par le Grand Conseil — avait nommé directeur de l'Ecole normale M. le Dr Messmer. On attendait de lui une impartialité absolue dans la formation des instituteurs.

Les premières années M. le Dr Messmer sut se montrer à la

hauteur de sa tâche délicate. Mais, récemment, il chercha à introduire dans l'enseignement de l'Ecole normale un traité de philosophie pédagogique, édité par lui-même, qui se base sur un rationalisme accompli. Cette tentative fut vivement attaquée par le journal catholique de Saint-Gall, l'*Ostschweiz*, qui, dans une série d'articles très documentés, apporta la preuve irréfutable que l'enseignement pédagogique de M. Messmer visait à la formation d'une neutralité nettement panthéiste chez les jeunes gens candidats-instituteurs confiés à l'établissement de Mariaberg.

Le Conseil d'éducation interdit d'abord l'usage du traité de pédagogie de M. Messmer à l'Ecole normale. De plus, comme il s'agissait de décider si M. Messmer serait confirmé comme professeur, les démocrates proposèrent de réélire M. Messmer pour une nouvelle période de quatre ans. La proposition fut écartée. Alors, les libéraux-radicaux demandèrent la confirmation de M. Messmer pour deux ans seulement, désavouant ainsi la campagne menée par leur presse et manifestant leur conviction que la conduite de M. Messmer laisse à désirer. Finalement, les quatre catholiques et un libéral (protestant croyant) se prononcèrent pour un renouvellement provisoire du mandat de M. Messmer pour une année seulement. Les quatre autres libéraux-radicaux et le démocrate ayant maintenu leur point de vue, le président, M. le conseiller d'Etat Kaiser, départagea les voix en faveur de la proposition catholique : nomination provisoire pour le délai d'une année.

Zurich. — La ville de Zurich va s'enrichir d'une œuvre de bienfaisance de plus ; il s'agit d'un home pour enfants abandonnés, maltraités, auxquels il ne faudrait qu'un autre milieu pour changer moralement et physiquement. L'emplacement du home est déjà choisi. C'est une propriété, entourée d'un jardin, qui sera facile à transformer et qui pourra abriter quarante à cinquante enfants. Les frais de transformation et de mobilier sont comptés à 28,000 fr. Pour commencer, vingt à vingt-cinq enfants seront logés au home. La commune paiera une pension journalière de 1 fr. 50 par enfant. La surveillance de l'institution sera confiée à la Société pour la protection des mères, des femmes et des enfants.

Bâle-Ville. — La Société des professeurs de l'Université de Bâle met au concours une pièce théâtrale qui doit être représentée à l'occasion du 450^{me} jubilé de l'Université, qui sera célébré le 25 juin. Sont admis au concours les professeurs et étudiants anciens et actuels de l'Université de Bâle.

Genève. — Le corps enseignant des écoles primaires du canton a tenu sa conférence générale bisannuelle le 23 décembre dernier, à l'Aula de l'Université, sous la présidence de M. le conseiller d'Etat Rosier, chef du département de l'Instruction publique. Ce dernier a fait diverses communications relatives à l'activité des écoles et aux projets mis à l'étude par le Département; puis, M^{me} Tissot, institutrice à Montbrillant, a lu un rapport sur l'enseignement de la composition française à l'école primaire. L'auteur a recommandé, dans ses conclusions, de favoriser la justesse de l'expression chez l'enfant.

Vaud. — M. P. Decker, professeur à l'Ecole cantonale de commerce, est nommé professeur d'histoire et de géographie aux écoles normales, en remplacement de M. Maillefer, municipal.

France. — MM. Charles Benoist, Aynard, Emmanuel Brousse et plusieurs de leurs collègues progressistes et modérés viennent de déposer une proposition de loi tendant à ce que les instituteurs publics soient à l'avenir nommés par les recteurs d'Académie et non par les préfets.

— Le nombre des étudiants étrangers à l'Université de Paris était de 457 il y a vingt ans, en 1888-1889; de 1,174 il y a dix ans, en 1898-1899; il était de 3,326 en 1908-1909; rien que dans les cinq dernières années il a doublé, puisqu'il n'était encore que de 1,633 en 1904-1905.

Ces étudiants viennent de toutes les parties du monde; d'Angleterre, 115; des Etats-Unis, 107; d'Egypte, 165; de la Roumanie, une cliente fidèle, 233; d'Allemagne, 231; d'Autriche-Hongrie, 139; de Russie, 1,356.

ERRATA

Dans l'article *Au bord de la Sarine*, publié dans le dernier numéro, au lieu de

... déambulant à la brume...

... des débris divers passent rapidement ballottés et tangents..

lisez

... déambulant à la brune...

... des débris divers passent rapidement ballottés et tangents..

